

**Programme « famille » - Partie I Données de cadrage**

**Indicateur n° 6 : Évolution du nombre de places auprès des assistants maternels pour 100 enfants de moins de trois ans**

Données au 31 décembre	1990	2000	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2007/2008 (%)	Évolution annuelle moyenne 1990/2008 (%)
<b>Agréments (en milliers)</b>	132,0	338,1	365,9	374,6	400,6	406,5	412,1	1,4	6,5
<b>Taux d'exercice des assistants maternels (%)</b>	54,0	68,7	68,9	70,2	67,4	68,1	68,4	0,4	1,3
<b>Assistants maternels en exercice (en milliers) (1)</b>	71,3	232,2	252,2	263,0	269,9	276,7	281,7	1,8	7,9
<b>Nombre de places auprès d'assistants maternels en exercice(en milliers)</b>	132,9	585,8	660,5	689,2	710,5	744,2	769,1	3,3	10,2
<b>Dont places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans (en milliers) (2)</b>	-	-	-	-	572,4	584,5	610,8	4,5	-
<b>Nombre total de places pour 100 enfants de moins de trois ans</b>	5,9	27,3	28,9	30,7	31,2	32,3	32,8	1,8	10,0
<b>Nombre de places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans pour 100 enfants de moins de trois ans (3)</b>	-	-	-	-	25,2	25,4	26,1	2,9	-
<b>Nombre moyen de places par assistant maternel agréé</b>	1,9	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7	0,0	2,0

Sources : DREES, IRCEM (1), CNAF (2), INSEE (3).

Champ : France métropolitaine.

Note : la répartition des places auprès des assistants maternels entre les places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans et les places potentielles pour des enfants de 3 ans et plus est estimée à partir des cotisations parentales connues par la CNAF (cf. Précisions méthodologiques).

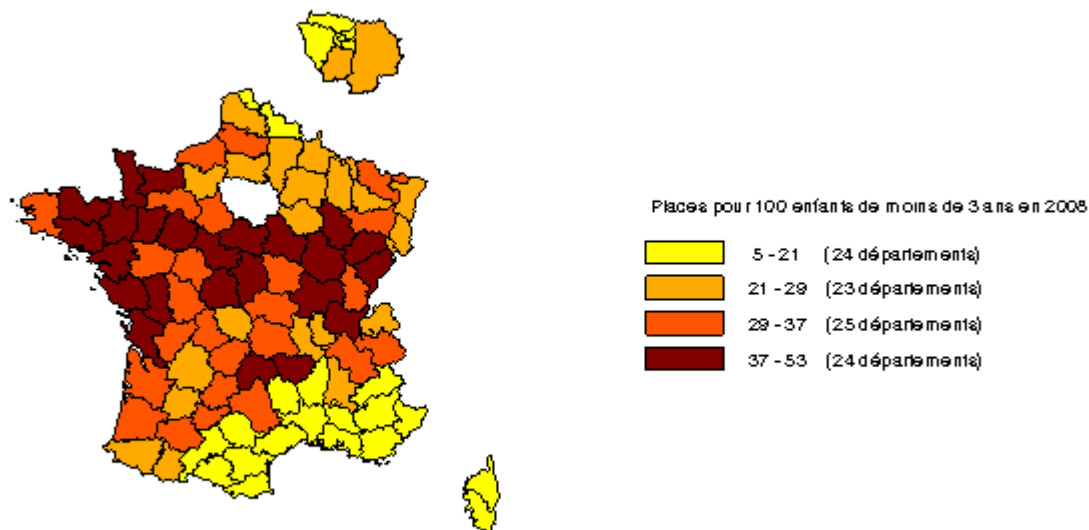
Au cours des années 1990 et jusqu'en 2008, le nombre de places agréées auprès des assistants maternels exerçant à leur domicile et employés directement par les familles a fortement augmenté. Se situant à moins de 6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 1990, il atteint 33 places en 2008, soit une augmentation annuelle moyenne de 10 % sur cette période. Les augmentations du nombre d'agrément, du nombre moyen de places par assistant maternel agréé et du taux d'exercice des assistants maternels ont contribué à cette hausse de l'offre de garde des jeunes enfants au domicile d'assistants maternels.

L'augmentation de l'offre de garde auprès d'assistants maternels agréés, particulièrement marquée entre 1990 et 2000, est due notamment à la création en 1991, de l'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA), remplacée en 2004 par le complément libre choix du mode de garde dans le cadre de la PAJE, et à la réforme du statut des assistants maternels issue de la loi du 17 juillet 1992 et de la loi du 27 juin 2005. En effet, ces deux mesures ont entraîné d'une part un nombre croissant de demandes d'agrément, et d'autre part davantage de déclarations de la part des particuliers employeurs, entraînant une réduction du travail non déclaré.

Le taux d'exercice des assistants maternels a fortement progressé, passant de 54 % en 1990 à 64 % en 1995 puis à 69 % en 2000. Il est relativement stable depuis, malgré un infléchissement en 2006. Il s'établit en 2008 à 68,4 %. Le nombre moyen de places par assistant maternel agréé a également augmenté au cours de la décennie précédente, de 1,9 en 1990 à 2,5 en 2000, avant d'atteindre 2,7 à partir de 2007.

En raison de l'absence d'étude sur les facteurs explicatifs du non-exercice d'un tiers des assistants maternels, celui-ci ne peut être interprété comme un potentiel de garde (ces assistants maternels peuvent avoir un agrément en cours de validité mais ne plus exercer ce métier - départ à la retraite, changement de profession, etc -). Le taux d'exercice des assistants maternels ne peut donc pas être comparé à un taux d'occupation d'une structure d'accueil.

### Nombre de places auprès des assistants maternels en exercice pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2008



Source : DREES, INSEE.

Note : seules les places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans auprès des assistants maternels sont ici étudiées, leur nombre est estimé à partir de la part des cotisations parentales prises en charge par la CNAF (cf. précisions méthodologiques).

La dispersion du nombre de places auprès d'assistants maternels en exercice est stable par rapport à 2007. Ce nombre varie selon les départements entre 5 et 53 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Trois départements sur quatre ont un potentiel de places inférieur à 37 pour 100 enfants de moins de 3 ans (cf. carte ci-dessus).

#### Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 6 :

L'enquête sur la Protection maternelle et infantile de la DREES recueille annuellement des informations auprès des conseils généraux sur l'activité des services de PMI, notamment sur le nombre de places d'accueil collectif et familial des enfants de moins de six ans. Voir à ce sujet : Bailleau G. (2010) « L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans en 2008 », Document de Travail de la DREES, Série Statistiques à paraître.

Les résultats présentés dans le cadre de cet indicateur concernent la France métropolitaine et sont relatifs au 31 décembre de chaque année. Les données de population de l'INSEE utilisées afin de réaliser l'indicateur national décrivent la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante (1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les données du 31 décembre 2008). En revanche, les données de l'INSEE utilisées pour la carte départementale font référence au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Le nombre de places auprès d'assistants maternels employés par des particuliers est estimé à partir du nombre de places moyen pour lesquels les assistants maternels sont agréés dans chaque département. Le nombre total de places auprès d'assistants maternels en exercice est égal à ce nombre moyen de places par agrément, multiplié par le nombre d'assistants maternels en exercice. Le nombre d'assistants maternels en exercice est mesuré par l'Institut de retraite complémentaire des employés de maison (IRCEM) au second trimestre de chaque année.